

PEGOLAND® UNO

Ciment Colle



GlobalEPD
A VERIFIED ENVIRONMENTAL DECLARATION



DESCRIPTION

Ciment Colle. Pour la pose de revêtements intérieurs et extérieurs. Pour l'encollage de pièces en céramique avec niveau d'absorption mi-élevé. Idéal pour les supports conventionnels à base de ciment. En outre, cet adhésif à base de ciment présente une bonne maniabilité et une grande force d'adhérence.

COMPOSITION

Produit à base de ciment de haute résistance, de granulats tamisés, d'adjuvants et de résines synthétiques bonne maniabilité et grand pouvoir d'accrochage.

CARACTÉRISTIQUES ET APPLICATIONS

- Emploi en intérieur et pour revêtements extérieurs.
- Adhésion de pièces en céramique à absorption mi-élevée.

SUPPORTS

- Supports conventionnels en ciment.
- Les supports doivent être résistants, stables, propres et libres de poussière, restes d'agent décoffrant, produits organiques, etc.
- Ne pas appliquer sur plâtres ou peintures.
- Tous les supports devront avoir une planéité adéquate. Dans le cas contraire, former des surélévations de jusqu'à 5 mm avec le même produit 48 heures avant l'encollage.
- Pour des épaisseurs supérieures employer:
 - Sols: selon le cas concret employer le ragréage NIVELAND 10R ou le PAVILAND RECRECIDO AUTONIVELANTE.
 - En murs: mortiers de résistance à la traction suffisante bien durcis avec la rétraction de séchage finie
- Sous des conditions de chaleur et vent ou dans le cas de supports très absorbants, il convient d'humidifier le support puis d'attendre qu'il ne reste plus de pellicule d'eau.
- Pour les revêtements extérieurs, le support doit avoir une pente égale ou supérieure à 1%.

MODE D'EMPLOI

- Ajouter de l'eau et mélanger manuellement ou de forme mécanique jusqu'à obtention d'une consistance homogène et maniable.
- Laisser reposer la masse durant 5 minutes et malaxer à nouveau.
- Étendre le produit malaxé sur le support au moyen d'une lisseuse sur une surface maximum de 2m².
- Brosser avec une lisseuse dentée pour corriger l'épaisseur (voir tableau).
- Placez les pièces sur l'adhésif frais, en pressant et en déplaçant jusqu'à ce que les rainures soient complètement aplaties et que toute la surface de la céramique soit correctement collée. Vérifiez périodiquement l'adhérence de l'adhésif en soulevant un carreau préalablement posé ; si vous observez un film sans transfert à la surface de l'adhésif ou une déshydratation de l'adhésif, retirez le matériau et appliquez un nouveau produit.
- Les carreaux doivent être posés selon la méthode du double encollage en extérieur, pour les formats supérieurs à 900 cm², dans les sols commerciaux ou industriels, s'il y a un chauffage actif, lors de la pose de carreaux céramiques, si des systèmes d'égalisation sont utilisés ou si les carreaux présentent un relief qui rend difficile un bon contact avec la colle.

TABLE DE TRUELLES DENTÉES

- Respecter les joints de construction (dilatation, contraction, fractionnement, joints périmétraux d'angles) ainsi que les joints entre les bardeaux. (minimum 2 mm).
- Le remplissage des joints se fera après 24 h sur les parements verticaux et après 48 heures sur les revêtements.
- Utiliser le mortier approprié de la gamme MORCEMCOLOR, en fonction du type de joint.

NOTE: Plus le temps entre le brossage et la pose des pièces est court, plus les résultats seront meilleurs.

Poids maximum sur les parements verticaux: 30 kg/m ²		
FORMAT DU CARREAU	TRUELLE DENTÉE	ENCOLLAGE
< 100 cm ²	U4 (4 x 4 x 4)	Simple
≤ 450 cm ²	U6 (6 x 6 x 6)	Simple
≤ 900 cm ²	U6 (6 x 6 x 6) / U9 (9 x 9 x 9) ó n10	Double-Simple
> 900 cm ²	U9 (9 x 9 x 9) ó n10	Double

PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

- Ne pas employer au dessous de 5°C ni au dessus de 30°C.
- Ne pas employer avec risque de gelées, pluies, vents forts ou ensoleillement direct.
- Ne pas employer sur des zones à risque d'eau stagnante.
- Les températures, la ventilation, l'absorption du substrat et les matériaux de revêtement peuvent faire varier les temps de prise et d'utilisation de l'adhésif.
- Sous des conditions climatologiques extrêmes (vents forts ou hautes températures) a lieu un séchage plus rapide que d'habitude.
- Sur les revêtements de sol et revêtements d'une surface supérieure à 50 m² à l'intérieur et à 30 m² à l'extérieur, ou sur des surfaces allongées de plus de 15 m linéaires, il est recommandé de laisser des joints de séparation ou de fractionnement remplis d'un mastic souple (GAMME PUMALASTIC).
- En revêtements de sols il est recommandé de laisser un joint de dilatation périphérique entre le revêtement et les parois ou les piliers, d'environ 5 mm caché par une plinthe et remplis avec un mastique déformable de la gamme PUMALASTIC.
- Pour les supports en plâtre, utiliser PEGOLAND ESPECIAL YESO ou PEGOLAND PORCELANICO YESO, ou un adhésif de la LINEA PEGOLAND PROFESIONAL en évitant de couvrir les plâtres morts et les enduits faibles.
- Les pièces qui peuvent être tachées en raison de leur forte absorption d'eau doivent être placées avec des adhésifs à prise rapide. Utilisez PEGOLAND FAST FLEX C2FTE S1.
- Ne pas faire le collage « par plots».
- Pour les pièces renforcées avec des treillis en fibre de verre au dos, consulter le service technique.

PRÉSENTATION

Sacs de 25 Kg en papier plastifié.

Stockage jusqu'à 1 an à l'intérieur de l'emballage original, à l'abri de l'intempérie et de l'humidité.

DONNÉES TECHNIQUES

(Résultats statistiques obtenus en des conditions standard)

Aspect	Poudre BLANCHE ou GRISE
Temps d'ajustement	Approximativement 20 min. (Selon conditions climatiques)
Temps de la vie de pâte	Approximativement 2 h. (Selon conditions climatiques)
Adhérence initiale	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après action de l'eau	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après le vieillissement sous action de la chaleur	≥ 0,5 N/mm ²
Adhérence après le cycle gel-dégel	≥ 0,5 N/mm ²
Clasificación selon norme NF EN 12004:2008	C1
Rendement approximatif	Collage simple: 4 Kg/m ²
	Collage double: 6 Kg/m ²

DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE DE PRODUIT (DEP)

Mortier élaboré avec des granulats issus de carrières proches des centres de production réduisant les émissions de gaz à effet de serre associés à leur transport et élaborés dans des centres de production équipés de systèmes de management environnemental certifiés conformément à la norme ISO 14001, un engagement ferme en faveur du développement durable et du respect de l'environnement. Mortier muni d'une étiquette environnementale de type III (la plus exigeante) Déclaration Environnementale de Produit vérifiée en externe par l'AENOR.

NOTE

Les instructions du mode d'emploi sont issues de nos essais et de nos connaissances, et elles n'impliquent pas l'engagement de GRUPO PUMA ni libèrent pas le consommateur du contrôle et de la vérification des produits pour leur utilisation correcte. Les réclamations doivent être accompagnées de l'emballage d'origine afin de permettre la traçabilité adéquate.

GRUPO PUMA n'assume pas, en aucun cas, la responsabilité de l'application de ses produits ou solutions constructives par l'entreprise applicatrice ou d'autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question. La responsabilité de GRUPO PUMA se limite exclusivement aux possibles dommages attribuables directement ou exclusivement aux produits fournis, individuellement ou intégrés dans des systèmes, en raison de défauts de fabrication de ceux-ci.

Dans tous les cas, le rédacteur du projet du chantier, la direction technique ou le responsable du chantier, ou subsidiairement l'entreprise applicatrice ou autres intervenants dans l'application et/ou l'exécution du chantier en question, doivent s'assurer de l'adéquation des produits tenant compte de leurs caractéristiques, ainsi que des conditions, du support et des possibles pathologies du chantier en question.

Les valeurs des performances des produits ou des solutions constructives de GRUPO PUMA qui, le cas échéant, sont déterminées dans une norme EN ou toute autre norme applicable, se réfèrent exclusivement aux conditions expressément stipulées dans cette norme et qui concernent, entre autres, les caractéristiques du support, des conditions d'humidité et de température, etc.,. Ils ne sont pas exigibles a des essais faits dans des conditions différentes, tout cela d'accord aux prescriptions dde la norme de référence.